

SAFETY DATA SHEET

PROSOCO, Inc.



Date d'émission 05-janv.-2015

Date de révision 05-janv.-2015

Version 1

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Sure Klean® Limestone & Masonry Afterwash

Autres moyens d'identification

Code du produit 20038
N° ID/ONU UN2790

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address
PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200
NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



Aspect transparent

État physique liquide

Odeur piquant

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)**autres informations**

• Peut être nocif en cas contact avec la peau

0.2185 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Water	7732-18-5	40 - 70	*
Acetic Acid	64-19-7	15 - 40	*
Citric acid	77-92-9	1 - 5	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS**Conseils généraux**

Une consultation médicale immédiate est requise. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Appeler un médecin.

Contact avec la peau

Wash off immediately with plenty of water while removing contaminated clothing and shoes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation	Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Corrosif pour les yeux. Provoque de graves brûlures. Corrosion cutanée.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Dangers particuliers associés au produit chimique

En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser avec une ventilation locale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.
---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Matières incompatibles	Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.
-------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Acetic Acid 64-19-7	STEL: 15 ppm TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³ (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 25 mg/m ³	IDLH: 50 ppm TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 37 mg/m ³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

autres informations	Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).
----------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Douches. Douches oculaires. Systèmes de ventilation. Brush on or apply at the lowest practical pressure. Do not atomize during application. Beware of wind drift. Proper work practices and planning should be utilized to avoid contact with workers, passersby, and non-masonry surfaces. Application equipment, scaffolding, swing stages and support systems must be constructed of acid resistant materials.
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire

En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique
Aspect
couleur

liquide
transparent
incolore

Odeur
seuil de perception de l'odeur

piquant
Aucun renseignement disponible

Propriété**Valeurs****Remarques • Méthode**

pH	1.10	
Point de fusion/point de congélation	-13 °C / 9 °F	
Boiling point/boiling range	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	> 94 °C / > 200 °F	
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité	1.02	
Solubilité dans l'eau	totalemment soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées. Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	corrosif Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Nocif par inhalation.
Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires graves. Provoque des brûlures.
Contact avec la peau	Provoque des brûlures.
Ingestion	NE PAS goûter ou ingérer. NOCIF PAR INGESTION.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg (Rat)	-	-
Acetic Acid 64-19-7	= 3310 mg/kg (Rat)	= 1060 mg/kg (Rabbit)	= 11.4 mg/L (Rat) 4 h
Citric acid 77-92-9	= 3000 mg/kg (Rat)	-	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Toxicité chronique	Une exposition chronique à des vapeurs/gaz corrosifs peut entraîner une érosion des dents suivie d'une nécrose de la mâchoire. Les irritations bronchiques avec toux chronique et crises de pneumonie fréquentes sont communes. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également survenir. Éviter une exposition répétée. Possibilité d'effets irréversibles.
Effets sur les organes cibles	YEUX, Appareil respiratoire, Peau, Dents.
Danger par aspiration	Risque de lésions graves aux poumons (par aspiration).

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 0.2185 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH . mg/kg mg/l

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Acetic Acid 64-19-7	-	79: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 75: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	47: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
Citric acid 77-92-9	-	1516: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	120: 72 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Acetic Acid 64-19-7	-0.31
Citric acid 77-92-9	-1.72

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets**Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D002

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU

Réglementé

UN2790

Nom officiel d'expédition

Acetic Acid Solution

Classe de danger

8

Groupe d'emballage

II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Acetic Acid 64-19-7	5000 lb	-	-	X

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Acetic Acid 64-19-7	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Acetic Acid 64-19-7	X	X	X

16. Autres renseignements

NFPA

Risques pour la santé 3 Inflammabilité 0

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques -

<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X
-------------	-------------------------	------------------	---------------------	------------------------------

Préparée par Regulatory Department

Date d'émission 05-janv.-2015

Date de révision 05-janv.-2015

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Material Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique